



# **Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité**

# **Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité**



But de la consultation:

- Informer l'industrie sur le projet du CEBS
- Recueillir commentaires / réactions
- Adapter / finaliser schéma

# **Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité**



Description des travaux du Working Group on EU Common Reporting (COREP):

- Mandaté par CEBS
- Repose sur les efforts d'un groupe de travail informel

# **Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité**



## **Objectifs du COREP:**

- **Développer un schéma de reporting prudentiel européen uniforme et flexible pour CAD III / Bâle II**
- **Proposer une solution informatique pour la mise en application du schéma**

# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité

Schéma couvre nouvelles exigences en matière d'adéquation des fonds propres, i.e. pilier 1, hormis:

- Risque de marché (méthode standard)
- Piliers 2 et 3



# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



- Travaux marqués par délais très courts
- Tableaux sont à considérer comme ‘work in progress’
- Finalisation et adaptation suite à consultation formelle

# **Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité**



Développement des tableaux compte tenu de 3 principes de base:

- Flexibilité
- Cohérence
- Standardisation

# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



## Flexibilité

- Permet de choisir le niveau de détail /d'agrégation des infos
  - Types d'expositions
  - Classes d'expositions
- Permet de faire choix concernant informations demandées
  - Cf. CP04 p.4)



# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



## Cohérence

- Approches conceptuelles uniformes à travers différents tableaux  
(classes et types d'expositions, structure des tableaux...)
- Approches retenues fondant dans la mesure du possible sur dispositions de Directives

# **Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité**



## **Standardisation**

- Réduction du nombre de tableaux différents au strict minimum.

# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



Schéma proposé comprend 25 tableaux:

- 18 pour exigences en fonds propres
- 2 pour fonds propres / ajustements IAS
- 5 pour infos supplémentaires diverses jugées nécessaires par autorités

# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



Nombre des tableaux reflète la multitude des options offertes dans CAD III/Bâle II:

Ainsi pour exigence de risque de crédit:

- 4 pour approche standard
- 9 pour approches IRB (dont 3 pour méthodes Equity)
- 1 pour effets liés aux techniques CRM

# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



Cas d'une banque 'simple':

- Risque de crédit: approche standard, 4 tableaux au maximum
- Risque de marché: approche standard, pas de changement.
- Risque opérationnel: Basic Ind. A., 1 t.
- 2 tableaux pour fonds propres (s'il s'agit d'une banque IFRS, sinon 1)
- Eventuellement tableaux supplémentaires.

# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



Cas d'une banque 'moyenne':

- Risque de crédit: approche FIRB, 5 tableaux au maximum.
- Risque de marché: approche modèles internes, 2 tableaux.
- Risque opérationnel: approche stand., 1 t.
- 2 tableaux pour fonds propres (s'il s'agit d'une banque IFRS, sinon 1)
- Eventuellement tableaux supplémentaires.

# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



Cas d'une banque appliquant plusieurs méthodes pour calcul des différentes exigences:

- Risque de crédit: max. 14 tableaux.
- Risque opérationnel: max. 2 tableaux.
- Risque de marché: approche modèles internes, 2 tableaux
- Fonds propres: 2 tableaux (s'il s'agit d'une banque IFRS, sinon 1)
- Très probablement tableaux supplém.

# **Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité**



La charge de reporting dépend en outre des choix des autorités nationales concernant le niveau de détail /d'agrégation des infos:

- Possibilité de ventilation de certains tableaux selon types d'expositions
- Possibilité de ventilation de certains tableaux selon classes d'expositions



# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



Ainsi, il est possible qu'en fonction des choix faits par une autorité, le tableau relatif aux exigences en fonds propres pour l'approche standard serait à produire en 48 versions:

- Ventilation par types d'expositions: 4
- Sous-ventilation de chaque type en 12 classes d'expositions
- $4 \times 12 = 48$  versions

# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



CSSF adoptera une approche pragmatique (plutôt minimaliste).

- Cependant: pour un établissement qui est filiale d'un EC européen, les exigences imposées au niveau de la maison-mère seront quand même applicables.

# Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité



- Chaque tableaux comprend une liste de références avec des renvois à la directive
- COREP a préparé la structuration des données (c.-à-d organisation, définition, définition) en vue de la codification XBRL

# **Le schéma du Reporting Prudentiel en matière de solvabilité**



- Choix de CEBS de préparer solution informatique XBRL n'est pas contraignant au niveau national.
- Etats membres sont libres d'adopter solution XBRL ou non.

# **Le schéma de Reporting Prudentiel en matière de solvabilité**



Pour mémoire:

- Fin de la consultation: 30 avril 2005
- Finalisation du schéma prévue pour juin 2005